

## Note de Lambert Schaus sur la politique européenne du général De Gaulle (Bruxelles, 15 septembre 1960)

**Légende:** Le 15 septembre 1960, Lambert Schaus, membre luxembourgeois de la Commission européenne, analyse les dessous de la politique européenne du président français De Gaulle.

**Source:** Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère des Affaires étrangères. Coopération politique européenne-Questions fondamentales. Antécédents-Conversations bilatérales, AE 13074.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_de\\_lambert\\_schaus\\_sur\\_la\\_politique\\_europeenne\\_du\\_general\\_de\\_gaulle\\_bruelles\\_15\\_septembre\\_1960-fr-0a58e24b-9265-4e2b-8041-4d8269d01d10.html](http://www.cvce.eu/obj/note_de_lambert_schaus_sur_la_politique_europeenne_du_general_de_gaulle_bruelles_15_septembre_1960-fr-0a58e24b-9265-4e2b-8041-4d8269d01d10.html)

**Date de dernière mise à jour:** 21/10/2012

## Note de Lambert Schaus sur la politique européenne du général De Gaulle (Bruxelles, 15 septembre 1960)

### CONFIDENTIEL

S'il est difficile de connaître exactement les idées du Général de Gaulle sur les problèmes européens, des renseignements puisés à source bien informée semblent pourtant pouvoir permettre d'en fixer quelques aspects.

Il semble indéniable que les opinions de M. Michel Debré ont largement influencé les idées du Général. On peut toutefois admettre que celui-ci ne connaît que très superficiellement les Traités de Paris et de Rome ainsi que le fonctionnement des institutions de ces Communautés.

Les idées du Général semblent avoir évolué dans les derniers mois et semaines, sans que sa conception fondamentale semble avoir changé.

On pourrait résumer comme suit quelques idées du Général, telles qu'elles semblent se dégager d'un certain nombre de renseignements :

L'échec de la Conférence au Sommet a bouleversé le Général. L'Europe est seule dans le monde. La France se trouve seule en Europe. Les événements de Cuba et du Congo ont démontré que la paix mondiale est en danger. La politique des U.S.A. crée un vide sur l'échiquier mondial, en ce moment.

Il faut assurer à l'Europe sa place dans le monde et à la France sa place dans l'Europe. Il y a une réalité en Europe : le Marché Commun, qui n'est pas une mauvaise chose au point de vue économique et technique.

Mais il faut donner à l'Europe une unité politique, sur le plan des Six. Plus tard, on pourra associer les Britanniques à cette oeuvre, mais pas maintenant; la Grande-Bretagne ne veut aller ni assez loin, ni assez vite.

L'Europe nouvelle doit être différente de celle de Robert Schuman, tout comme la Ve République est différente de la IVe. Il faut une collaboration intergouvernementale, mais qui doit aboutir à quelque chose de positif sur le plan européen.

----

Les idées du Général à l'égard des Exécutifs européens semblent avoir évolué au courant des dernières semaines. Son antipathie à l'égard de ces Exécutifs - qui visait, en ordre décroissant, l'Euratom, la C.E.C.A. et le Marché Commun - semble s'être quelque peu apaisée. Les consultations des autres Gouvernements européens ont peut-être largement influencé la façon de voir du Général, encore que l'entretien de Rambouillet avec le Chancelier Adenauer semble s'être terminé dans l'équivoque. Certains hauts fonctionnaires français semblent avoir donné au Général des renseignements sur les réalités européennes, de nature à changer quelque peu ses vues à ce sujet.

On pourrait, avec une certaine chance de se rapprocher de la réalité, résumer la façon de voir actuelle du Général comme suit :

- 1) Il est de moins en moins question de réviser les Traités de Paris et de Rome.
- 2) Les Exécutifs doivent être confinés dans leur rôle technique. Les Traités doivent être exécutés dans un sens plutôt minimaliste.
- 3) Une fusion des Exécutifs doit être exclue, car elle ne saurait avoir qu'une portée politique.
- 4) L'élection au suffrage universel direct du Parlement européen, dans les formes actuellement prévues, est

exclue. Il faudrait un véritable Parlement européen, par délégation des Parlements nationaux (genre Conseil de l'Europe?)

5) L'idée d'un "référendum européen" semble être en recul, alors que quelques Etats (Allemagne, Pays-Bas) ont déclaré ne pouvoir l'accepter.

6) En laissant aux trois Exécutifs leurs fonctions techniques, il faut une réelle coopération intergouvernementale, sur le plan de la politique étrangère, sur le plan de la défense et sur le plan culturel. Des "Commissions ministérielles" pourraient assurer cette collaboration.

7) La coopération économique pourrait éventuellement s'établir dans le cadre des Communautés actuelles. L'idée d'une "Commission ministérielle économique" semble être en recul. Mais le Conseil des Ministres des Communautés devrait jouer un rôle effectif et réel, peut-être permanent.

Il faudrait certainement un organe permanent pour préparer le travail de ce Conseil, mais plutôt dans le genre secrétariat général O.E.C.E. ou N.A.T.O. La conception du "Secrétariat politique" semble être en recul. L'idée du siège éventuel à Paris d'un tel secrétariat s'est heurtée à un veto formel du côté allemand.

----

En ce qui concerne la forme des entretiens de Rambouillet, il semble qu'il n'y a pas de discussion proprement dite, mais des monologues qui se suivent. Un Chef de Gouvernement s'est prononcé à ce sujet comme suit : "D'abord j'ai écouté, puis je me suis fait entendre".

Bruxelles, le 15 septembre 1960